

**Dimanche 24 septembre 2017**

8<sup>ème</sup> manche du  
Challenge De BRETAGNE CBPL - PAYS DE LA LOIRE SOLEX

Circuit SOLOKART à Plessé (44) - Manches de vitesse



Piste 2017 de 1350 m en violet, et l'ancienne en orange de 770 m.

# Programme de la journée (indicatif) :

## 2 séries de Solex :

- série 1 : proto + SP (43 places maxi selon homologation)

- série 2 : promo + OA + origine (43 places maxi selon homologation)

Pour chaque série : 2 manches d'essais (15 min et 10 min) 3 manches chrono (10 trs, 12 trs et 15 trs).

Priorité aux premiers dossiers reçus si plus d'inscription que de places disponibles pour chaque série.



CHALLENGE DE BRETAGNE  
- PAYS DE LA LOIRE UFOLEP  
SOLEX 2017



CATEGORIE :

PLESSE (44) - MANCHES DE VITESSE  
DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2017

N° SOLEX :

## DEMANDE D'ENGAGEMENT

	<i>PILOTE N° 1</i>	<i>PILOTE N° 2</i>
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Email		
Téléphone		
N° licence		
N° permis ou CASM		
Groupe sanguin		
Club		

Je déclare avoir pris connaissance du règlement du challenge de Bretagne - Pays de La Loire 2017 et en accepter les termes. **Je prends l'engagement de respecter toutes les décisions qui seront prises à mon égard par les responsables de l'épreuve tant sur le plan sportif que technique.**

Fait à : ..... Le : .....  
Signature du pilote :

---

**Renseignements et inscriptions** : DIXON MARK, 4 RTE DE COUERON 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC  
Tél. : 06.72.01.60.26

La demande d'engagement devra nous parvenir correctement remplie et signée **avant le 18 septembre** accompagnée du montant de l'engagement soit **40 euros** par SOLEX pour une catégorie ou **50 euros** dans 2 catégories (exemple Proto + Origine)

**Chèques libellés à l'ordre du « Karting à Plessé »**

Les mineurs devront joindre une autorisation parentale et être titulaires du CASM

---

**INFORMATIONS IMPORTANTES PAGES SUIVANTE !!!**

---

## BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE SOLEX UFOLEP 2017



PLESSE (44) - DIMANCHE 24  
SEPTEMBRE 2017



### INFORMATIONS IMPORTANTES

#### 1 - Catégories

Epreuve ouverte aux catégories Origines, Origines améliorés, Promotions, Prototypes et Super-Prototypes

Règlement Technique

#### 2 - Nombre de participants

Nombre de SOLEX engagés limité (Normalement 43 dans chaque catégorie selon homologation du circuit 10 jours avant).  
Renvoyez rapidement votre engagement!

#### 3 - Pilotes

Dorsale obligatoire et casque homologué.

#### 4 - Double inscription

Si les séries ne sont pas complètes, elle sera possible au tarif de 50 euros dans 2 catégories (exemple Proto + Origine)

#### 5 - Licence

Licence UFOLEP R6 2016-2017 obligatoire

Les mineurs devront joindre une autorisation parentale et être titulaires du CASM

#### 6 - Equipement du stand

Chaque équipage devra présenter :

- **1 EXTINCTEUR (classe B)**
- **1 TAPIS DE MECANIQUE**

L'utilisation de jerricans en fer est fortement conseillée pour le stockage du carburant.

#### 7 - Parc coureurs

Il est interdit de fumer. L'utilisation de barbecue est interdite.

#### 8 - Pointage

Par transpondeurs fournis par l'organisation par solex et pour la journée. 200 € de chèque de caution par transpondeur le matin, au moment de la remise du transpondeur.

#### 9 - Camping

Possibilité de dormir sur place le Vendredi soir et le Samedi soir sans compléments financiers.

## Les articles spécifiques pour la Trophée Donatien Corbillé.

1 Le Trophée Donatien Corbillé (TDC) est une épreuve qui se dispute sur une piste permanente. Nouvelle piste de Plessé d'une longueur de 1350 mètres.

2 L'accès de l'enceinte du circuit est conditionné par des bracelets (Pass) attribués aux pilotes et mécanos à raison de 1 bracelet par 1 pilote et 3 bracelets pour les accompagnants (Délivrés le matin de la course au moment de l'inscription et de la remise du transpondeur).

3 Déroulement de l'épreuve :

Les horaires seront établis en fonction du nombre d'engagés. Les engagements, l'enregistrement du matériel et le contrôle technique se dérouleront le dimanche, dès 7h30. Le briefing est organisé par le directeur de course le dimanche matin. La présence de tous les pilotes et tuteurs est obligatoire et ils devront impérativement signer la feuille de présence (émargements des pilotes). Tout manquement à cette obligation sera sanctionné par le collège des commissaires sportifs. L'horaire de ce briefing sera notifié dans l'horaire officiel communiqué aux concurrents avant le début de l'épreuve.

Les essais chronométrés se dérouleront le dimanche matin par séances de 10 minutes par groupe en fonction de la capacité de la piste. Les places de départ des manches qualificatives seront celles du classement des essais chronométrés. La grille de départ de la pré-finale sera déterminée par addition de points des deux manches qualificatives. Le résultat de la journée sera celui de l'arrivée de la finale.

Il n'y aura pas d'essais chronométrés le samedi, seulement des essais libres planifiés par catégorie. Possibilité de roulage libre de 12H à 20H, sur 4 créneaux de 10 minutes horaires à confirmer, pour un montant de 25 € par solex. A régler sur place auprès de l'organisateur (Karting à Plessé).

4 Les responsables du TDC ont le droit d'évincer toutes les personnes, pilotes, officiels ou accompagnateurs dont le comportement serait jugé inqualifiable pour quelque raison que ce soit. En cas d'évènements exceptionnels pouvant perturber le déroulement d'une épreuve (météo, incidents graves...), les officiels de la course en collaboration avec l'organisateur et les responsables des clubs se réservent le droit d'apporter toutes modifications nécessaires à la validation de la journée.